CHARTE ROMAIN JACOB

UNI·ES POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1 | Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle même

2 | Valoriser l'accompagnement

3 | Exprimer les besoins

4 | Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

5 | Construire une culture professionnelle commune

6 | Coordonner le parcours de santé

7 | Organiser l'accès aux soins et à la prévention

8 | Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

9 | Prévenir et adapter l'hôspitalisation avec ou sans hébergement

10 | Améliorer la réponse aux urgences médicales

11 | Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication

12 | Mettre en œuvre et évaluer la charte

ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

POL-GDR-HPR-0006